

Paiement reporté, aucun paiement ni intérêts avant...

Sous réserve de l'approbation de la Fédération des caisses Desjardins du Québec (« la Fédération »). Tous les taux d'intérêt annuels indiqués sont sujets à changement. L'offre « Paiement reporté, aucun paiement ni intérêt avant... » permet de rembourser, par l'entremise d'une carte de crédit émise par la Fédération (« la carte »), un achat à paiement reporté qui est sans intérêts pendant la période déterminée lors de l'achat. Si cet achat est non payé en entier à échéance, un taux d'intérêt annuel d'au plus 19,9% s'y applique et celui-ci est converti au mode de remboursement d'un achat par versements égaux et consécutifs exigible en 12 mensualités égales si le solde converti est inférieur à 1 000 \$, en 24 mensualités égales si le solde converti est égal ou supérieur à 1 000 \$ et inférieur à 3 000 \$, et en 36 mensualités égales si le solde converti est égal ou supérieur à 3 000 \$.

Taux d'intérêt annuel de la carte d'au plus 19,9 %. Le délai de grâce de la carte est de 21 jours sans intérêts, à partir de la mise à la poste du relevé mensuel ou de sa mise en disponibilité en format électronique, pour acquitter le solde total du relevé sans être obligé de payer des frais de crédit, sauf sur les avances d'argent et les chèques. Paiement minimum de la carte constitué de 5% du total : du solde indiqué sur le relevé de la période précédente, des frais de crédit applicables aux achats et mensualités impayés à l'échéance de cette période, des achats courants, avances d'argent et chèques de la période visée par le relevé et des frais de crédit sur les avances d'argent et les chèques; auquel s'ajoutent : la ou les mensualités de la période visée par le relevé, le montant des achats à paiement reporté exigible à la date du relevé, tout montant en souffrance et toute autre somme prévue par le contrat de la carte. Des frais d'adhésion/renouvellement peuvent s'appliquer selon la carte demandée ou utilisée pour procéder à l'achat. Détails en magasin.

| EXEMPLES DE FRAIS DE CRÉDIT                            |                       |   |         |             |          |
|--|-----------------------|---|---------|-------------|----------|
|  | TAUX D'INTÉRÊT ANNUEL | COÛT POUR UN CYCLE DE FACTURATION DE 30 JOURS |         | COÛT ANNUEL |          |
| SOLDE QUOTIDIEN MOYEN                                  |                       | 100 \$  | 500 \$  | 100 \$      | 500 \$   |
| Achat courant  | 19,90 %               | 1,64 \$                                       | 8,18 \$ | 19,90 \$    | 99,50 \$ |
| Achat par versements égaux et achat à paiement reporté | 19,90 %               | 1,64 \$                                       | 8,18 \$ | 19,90 \$    | 99,50 \$ |

## Paiements mensuels égaux, sans intérêts

Sous réserve de l'approbation de la Fédération des caisses Desjardins du Québec (« la Fédération »). Tous les taux d'intérêt annuels indiqués sont sujets à changement. L'offre « Paiements mensuels égaux, sans intérêt » permet de rembourser, par l'entremise d'une carte de crédit émise par la Fédération (« la carte »), un achat par versements égaux et consécutifs exigibles en mensualités égales sans intérêt. Les mensualités égales sont incluses dans le paiement minimum dû de la carte de crédit. Si le paiement minimum dû n'est pas acquitté à échéance, le taux d'intérêt annuel de la carte, qui est d'au plus 19,9 %, s'applique à la mensualité égale impayée.

Le délai de grâce de la carte est de 21 jours sans intérêts, à partir de la mise à la poste du relevé mensuel ou de sa mise en disponibilité en format électronique, pour acquitter le solde total du relevé sans être obligé de payer des frais de crédit, sauf sur les avances d'argent et les chèques. Paiement minimum de la carte constitué de 5% du total : du solde indiqué sur le relevé de la période précédente, des frais de crédit applicables aux achats et mensualités impayés à l'échéance de cette période, des achats courants, avances d'argent et chèques de la période visée par le relevé et des frais de crédit sur les avances d'argent et les chèques; auquel s'ajoutent : la ou les mensualités de la période visée par le relevé, le montant des achats à paiement reporté exigible à la date du relevé, tout montant en souffrance et toute autre somme prévue par le contrat de la carte. Des frais d'adhésion/renouvellement peuvent s'appliquer selon la carte demandée ou utilisée pour procéder à l'achat. Détails en magasin.

| EXEMPLES DE FRAIS DE CRÉDIT                            |                       |   |         |                   |
|--|-----------------------|---|---------|-------------------|
|  | TAUX D'INTÉRÊT ANNUEL | COÛT POUR UN CYCLE DE FACTURATION DE 30 JOURS |         | COÛT ANNUEL       |
| SOLDE QUOTIDIEN MOYEN                                  |                       | 100 \$  | 500 \$  | 100 \$ 500 \$     |
| Achat courant  | 19,90 %               | 1,64 \$                                       | 8,18 \$ | 19,90 \$ 99,50 \$ |
| Achat par versements égaux et achat à paiement reporté | 19,90 %               | 1,64 \$                                       | 8,18 \$ | 19,90 \$ 99,50 \$ |

## Paiements mensuels égaux, avec intérêts

Sous réserve de l'approbation de la Fédération des caisses Desjardins du Québec. Tous les taux d'intérêt annuels indiqués sont sujets à changement. L'offre « Paiements mensuels égaux » permet de rembourser, par l'entremise d'une carte de crédit émise par la Fédération (« la carte »), un achat par versements égaux et consécutifs exigibles en mensualités égales. Le taux d'intérêt annuel déterminé lors de l'achat, et ne dépassant 19,9%, s'applique à un tel achat. Les mensualités égales sont incluses dans le paiement minimum dû de la carte de crédit. Si le paiement minimum dû n'est pas acquitté à échéance, le taux d'intérêt annuel de la carte, qui est d'au plus 19,9 %, s'applique à la mensualité égale impayée.

Le délai de grâce de la carte est de 21 jours sans intérêts, à partir de la mise à la poste du relevé ou de sa mise en disponibilité en format électronique, pour acquitter le solde total du relevé sans être obligé de payer des frais de crédit additionnels, sauf sur les avances d'argent et les chèques. Paiement minimum de la carte constitué de 5% du total : du solde indiqué sur le relevé de la période précédente, des frais de crédit applicables aux achats et mensualités impayés à l'échéance de cette période, des achats courants, avances d'argent et chèques de la période visée par le relevé et des frais de crédit sur les avances d'argent et les chèques; auquel s'ajoutent : la ou les mensualités de la période visée par le relevé, le montant des achats à paiement reporté exigible à la date du relevé, tout montant en souffrance et toute autre somme prévue par le contrat de la carte de crédit. Des frais d'adhésion/renouvellement peuvent s'appliquer selon la carte demandée ou utilisée pour procéder à l'achat. Détails en magasin.

| EXEMPLES DE FRAIS DE CRÉDIT                            |                       |   |         |                   |
|--|-----------------------|---|---------|-------------------|
|  | TAUX D'INTÉRÊT ANNUEL | COÛT POUR UN CYCLE DE FACTURATION DE 30 JOURS |         | COÛT ANNUEL       |
| SOLDE QUOTIDIEN MOYEN                                  |                       | 100 \$  | 500 \$  | 100 \$ 500 \$     |
| Achat courant  | 19,90 %               | 1,64 \$                                       | 8,18 \$ | 19,90 \$ 99,50 \$ |
| Achat par versements égaux et achat à paiement reporté | 19,90 %               | 1,64 \$                                       | 8,18 \$ | 19,90 \$ 99,50 \$ |

## Achat par versements égaux reportés

Sous réserve de l'approbation de la Fédération des caisses Desjardins du Québec (« la Fédération »). Tous les taux d'intérêt annuels indiqués sont sujets à changement. L'offre «Achat par versements égaux reportés» permet de rembourser, par l'entremise d'une carte de crédit émise par la Fédération (« la carte »), un achat qui est sans intérêts pendant la période de report déterminée lors de l'achat et qui, à l'échéance de la période de report, devient remboursable au moyen de versements égaux et consécutifs exigibles en mensualités égales déterminées lors de l'achat. Le taux d'intérêt annuel déterminé lors de l'achat et ne dépassant pas 19,9% s'applique à l'échéance de la période de report. Les mensualités égales sont incluses dans le paiement minimum dû de la carte. Si le paiement minimum dû n'est pas acquitté à échéance, le taux d'intérêt annuel de la carte, qui est d'au plus 19,9%, s'applique à la mensualité égale impayée.

Le délai de grâce de la carte est de 21 jours sans intérêts, à partir de la mise à la poste du relevé mensuel ou de sa mise en disponibilité en format électronique, pour acquitter le solde total du relevé sans être obligé de payer des frais de crédit, sauf sur les avances d'argent et les chèques. Paiement minimum de la carte constitué de 5% du total : du solde indiqué sur le relevé de la période précédente, des frais de crédit applicables aux achats et mensualités impayés à l'échéance de cette période, des achats courants, avances d'argent et chèques de la période visée par le relevé et des frais de crédit sur les avances d'argent et les chèques; auquel s'ajoutent : la ou les mensualités de la période visée par le relevé, le montant des achats à paiement reporté exigible à la date du relevé, tout montant en souffrance et toute autre somme prévue par le contrat de la carte. Des frais d'adhésion/renouvellement peuvent s'appliquer selon la carte demandée ou utilisée pour procéder à l'achat. Détails en magasin.

| EXEMPLES DE FRAIS DE CRÉDIT                            |                       |   |         |             |          |
|--|-----------------------|---|---------|-------------|----------|
|  | TAUX D'INTÉRÊT ANNUEL | COÛT POUR UN CYCLE DE FACTURATION DE 30 JOURS |         | COÛT ANNUEL |          |
| SOLDE QUOTIDIEN MOYEN                                  |                       | 100 \$  | 500 \$  | 100 \$      | 500 \$   |
| Achat courant  | 19,90 %               | 1,64 \$                                       | 8,18 \$ | 19,90 \$    | 99,50 \$ |
| Achat par versements égaux et achat à paiement reporté | 19,90 %               | 1,64 \$                                       | 8,18 \$ | 19,90 \$    | 99,50 \$ |